

# Essai d'analyse d'une tentative d'assassinat pendant la période révolutionnaire à Bourbon. La figure de Pierre Jean, esclave

Albert Jauze

► **To cite this version:**

Albert Jauze. Essai d'analyse d'une tentative d'assassinat pendant la période révolutionnaire à Bourbon. La figure de Pierre Jean, esclave. *Revue Historique de l'océan Indien, Association historique internationale de l'océan Indien*, 2016, Esclavage : nouvelles approches - 8, pp.438-447. hal-03271047

**HAL Id: hal-03271047**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03271047>**

Submitted on 25 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Essai d'analyse d'une tentative d'assassinat pendant la période révolutionnaire à Bourbon. La figure de Pierre Jean, esclave**

Albert Jauze  
Docteur en Histoire moderne  
Université de La Réunion

Des faits particulièrement graves se déroulent pendant la nuit du 21 au 22 novembre 1792 sur l'emplacement de Jean Nicolas Lebouq, situé en banlieue de la ville de Saint-Denis, au Butor. Ils sont consignés dans le copieux dossier d'instruction, comprenant dépositions, rapports d'enquêtes, interrogatoires, multiples confrontations, délibéré et sentence de la juridiction royale, tribunal de première instance<sup>1045</sup>. La famille est victime d'une tentative d'assassinat venant d'un de ses esclaves, Pierre Jean, âgé selon ses dires de 30 ou 37 ans.

On assiste en quelques heures à un véritable crescendo de violence, semblant cristalliser une kyrielle d'événements antérieurs, et tout se conjugue avec la personnalité singulière de l'esclave. Et tout, en filigrane, s'apprécie et s'analyse en fonction de la servilité.

### **Les événements**

Lebouq, de son patronyme complet Lebouq Santussan, est un Parisien né en 1753. Notaire du roi à la résidence de Saint-Denis depuis 1788, il exerce également des fonctions électives à l'Assemblée coloniale. Son épouse est une créole, Marie Adélaïde Ricquebourg. Le couple a, au moment des faits, cinq enfants vivants, le dernier âgé de moins d'un an.

Lebouq commence à subir les assauts de Pierre Jean en début de soirée. Rentrant chez lui en compagnie de deux invités, Renaud et Melloté, il aperçoit un Noir qui vient à lui. Croyant qu'il s'agissait du nommé Lahémar, son second commandeur que son épouse avait pour habitude d'envoyer le rejoindre lorsqu'il n'était pas arrivé au coup de canon, il crie : « Est-ce toi Lahémar ? ». On lui répond avec un ton assez étrange : « Non Monsieur, ce n'est pas Lahémar, c'est Pierre Jean ». Troublé, et même inquiet, il continue sa route jusqu'à son jardin, et là, il demande d'un ton fort amical : « Hé bien Pierre Jean, l'ouvrage est-il bien avancé ? ». Celui-ci répond toujours sur un ton de colère et de manque de respect : « Oui Monsieur l'ouvrage est fort avancé ». Poursuivant la discussion, feignant de ne pas apercevoir le ton impertinent, il entend Pierre Jean lui annoncer avoir des choses à lui dire, mais que comme il est accompagné, ce serait pour le lendemain. Malgré les objurgations de son maître, il refuse d'en dire plus, ajoutant de manière

---

<sup>1045</sup> Archives départementales de La Réunion, BL 110 et BL 111.

sibylline : « J'ai fait une justice aujourd'hui, demain matin vous serez ou content ou fâché, cela m'est égal ». Il se retire vers sa case, n'écoulant pas les rappels à l'ordre de son maître, en criant : « Qu'on me vende au Cap, qu'on me vende à la Martinique, cela m'est égal, j'ai toujours fait une justice ! ».

Anxieux, Lebouq rentre chez lui ; il trouve son épouse et ses domestiques fort alarmés. Il enjoint l'une d'elles, la nommée Suzanne, d'aller chercher Pierre Jean. Celle-ci s'exécute avec une certaine répugnance. Et c'est là que tout se précipite. Elle revient peu après, tout échevelée, en pleurs, criant que Pierre Jean l'a massacrée, et que Lahémar est étendu à terre dans l'enclos sans pouvoir remuer. Pierre Jean surgit à cet instant, Lebouq lui demande des comptes sur la justice qu'il avait faite. Il répond : « J'ai corrigé d'importance Lahémar et je viens de corriger cette vieille gueuse de Suzanne ». Lahémar est un drôle, dit-il. Je sais bien que Lebouq et son épouse avaient été la veille avec des pistolets espionner ce qu'il faisait comme s'il avait été un coquin et que Lahémar et Suzanne faisaient des contes, qu'au surplus Lahémar avait mal travaillé l'habitation.

À ce moment, la confusion s'installe. Lebouq se précipite pour porter secours à Lahémar. Pierre Jean en profite pour se répandre en propos injurieux assortis de menaces de mort envers la femme de Lebouq. Vous êtes venus m'espionner, dit-il, eh bien avez-vous autant de confiance en moi ? Faisant preuve d'un certain caractère, la femme de Lebouq lui réplique : pas plus qu'à mon petit chien ! Il s'emporte, lui répond qu'il reconnaît bien là la mâtin des Ricquebourg, qu'elle ne vaut rien, elle est de la race des Ricquebourg, elle est très méchante comme la gale. Appelé à la rescousse, l'époux lui intime l'ordre de se taire, de se retirer, et lui dit qu'il est sans doute ivre, qu'il vienne le lendemain matin s'expliquer plus tranquillement. Mais Pierre Jean, loin d'obéir, entre dans une grande fureur toujours sous le prétexte qu'on le croit coquin, que lui Lebouq est bon, que c'est la Ricquebourg qui le rend méchant, qu'elle lui fait des contes, que cette vieille gueuse, cette vieille bête de Suzanne lui faisait des rapports, qu'elle est la cause de tout. Et à l'instant il s'élanche sur cette négresse, la traîne dehors par les cheveux et la pile de coups de poings et de coups de pieds. Lebouq se jette immédiatement sur Pierre Jean et à l'aide de Renaud parvient à le faire lâcher prise. Aussitôt, l'épouse de Lebouq, tout effrayée, se plaint à son mari de l'insolence de Pierre Jean, et lui répète les expressions qu'il a tenues. Pierre Jean rentre, dit que c'est vrai, et qu'il en a bien d'autres à dire. Il se met dans la salle à manger. On imagine à ce moment que tout le monde est tétanisé. Il prend un souper, demande un verre de vin à Tarsile, une servante, s'avance sur elle baïonnette levée en disant « donne donc ! », trouvant qu'elle ne le sert pas assez vite, ajoute que parce qu'il n'a qu'un jour à rester on devait bien lui donner à boire, et qu'il l'avait bien gagné. Après avoir bu il jette le verre sur la table.

Lebouq, dans la plus extrême colère, lui dit : « Ivrogne que tu es, si tu ne te retires pas à l'instant, je vais te tuer ». « Cela est vrai, dit Pierre Jean, je suis gris, mais j'ai bu exprès ». Et plein de fureur il se répand en injures envers sa femme et sa fille. Le voisin, le sieur Allain, appelé à l'aide,

rapplique avec son neveu. À peine Pierre Jean feint-il entendre raison qu'il se précipite dans un petit hangar où Lahémar avait été mis. Il se met à l'accabler de tant de coups et avec tant de fureur que tous les Noirs s'écrient que Lahémar est mort. Lebouq et tous les Blancs accourent au bruit, tentent de se saisir de Pierre Jean, mais il parvient à s'échapper.

L'émoi est général. Le foyer se met en siège. Il est alors 11h ou 11h ½ du soir. Un certain temps se passe sans nouvelle de Pierre Jean. La famille s'enferme, les voisins se retirent en promettant de revenir en cas de besoin, Lebouq fait secourir Lahémar et le porter ainsi que Suzanne dans un pavillon à farine. Il fait mettre un fusil dans sa salle, en donne un autre à son clerc Renaud qui est mis dans le pavillon où il avait été dressé un lit pour lui et où Lahémar et Suzanne avaient été mis. Ces fusils sont chargés à poudre seulement et Lebouq n'a pas de balles. Il remet aussi à Renaud un petit pistolet à secret et en garde un avec lui. Il envoie chercher le nommé Victor, père de Pierre Jean, dans l'espoir qu'il puisse raisonner son fils au cas où il reviendrait, et aussi pour faire soigner Lahémar et Suzanne. Melloté et Renaud montent la garde à l'extérieur, eux-mêmes protégés par trois ou quatre Noirs francisés. Les autres ne sont pas appelés, soit parce qu'ils sont dispersés ailleurs, soit parce qu'ils inspirent moins confiance, ne comprenant pas bien les ordres, car étant « des Noirs bruts ». La famille est fébrile. Deux esclaves sont meurtris.

Pierre Jean surgit vers minuit sur l'emplacement armé d'une baïonnette. Il est hors de lui. Il profère des propos très menaçants, frappe de sa baïonnette à coups redoublés par terre. Il crie qu'il veut tuer quelqu'un ou être tué, ou bien pendu demain. La femme de Lebouq entre dans des transes. Ignorant ce qui se passe exactement avec les sentinelles, s'apercevant que les menaces et les fureurs de cet esclave redoublent, Lebouq réussit à faire contacter son voisin, qui fait répondre qu'il n'a pas de balles. Melloté s'échappe à un moment opportun, rencontre Allain qui l'engage à aller chercher le plus promptement possible une garde. Pendant ce temps Renaud reste seul avec Pierre Jean et doit supporter des assauts très cruels de sa part. Il le menace de le poignarder comme un chien, en pointant sa baïonnette sur sa poitrine.

Il s'enhardit, défonce les deux pavillons, brise des verrières, fait « beaucoup de train », cherchant les fusils qu'il suppose y être. Il réussit à s'emparer de celui que Lebouq avait remis à Renaud ainsi que de celui de son fils et d'une ou de deux bouteilles de poudre à feu qui y étaient cachés sous de l'oignon. Tel un forcené, erratique, Pierre Jean s'en retourne vers sa case, on l'entend tirer un coup de fusil. Lebouq apprendra plus tard de la bouche de la femme de Pierre Jean, Modeste, qu'il avait effectivement tiré un coup de fusil, sans qu'on sache cependant s'il a voulu faire un essai ou s'il a voulu tirer sur sa propre épouse, comme on l'avait pensé immédiatement.

La famille subit alors directement une attaque. Il fait plusieurs fois le tour de la maison, frappe à coups de crosse à la porte de la chambre à coucher, vociférant à plusieurs reprises : « Monsieur, vous faites semblant de dormir, donnez-moi mon billet de vente, je veux être vendu ». Lebouq finit par lui

crier : « Que veux-tu ? Va te vendre et retire-toi ! Je ne veux plus te voir ». Mais Pierre Jean lui demande un billet à toute force. Lebouq se résigne et effectivement il écrit sur un papier ces mots : « Pierre Jean peut se vendre à qui bon lui semblera ». Il lui crie d'aller à la fenêtre de la chambre recevoir le billet, mais Pierre Jean exige qu'il le lui donne par la porte. Lebouq fait passer le billet par la fente de la porte, Pierre Jean insinue un instrument dans cette fente, peut-être même ses doigts, et parvient à l'ouvrir en faisant sauter la tringle du recouvrement.

Il entre dans la salle armé d'un fusil. Lebouq, à Pierre Jean : « Tu as toujours été mon Noir de confiance et tu veux me tuer ? ». Pierre Jean : « Fout, fout, je veux te tuer aujourd'hui ! ». La confusion s'installe, un atroce pugilat se produit. Toute la famille hurle pour se faire entendre des voisins. Un corps à corps oppose pendant un long temps les deux hommes. Lebouq tente de désarmer Pierre Jean, son épouse et une de ses filles lui jettent des chandeliers à la tête. La bagarre se poursuit à l'extérieur. Lebouq parvient un moment à prendre le dessus, lui ôte son arme, mais Pierre Jean empoigne un autre fusil qu'il avait déposé en réserve contre la case. Il tire un coup de feu et hurle : « Avance à l'ordre, et si quelqu'un veut m'arrêter je lui brûlerai la cervelle ». Il prend son maître par le col, le traîne jusqu'au tamarinier. Lebouq lui crie : « Laisse-moi donc Pierre Jean ». Il lui dit : « Non, je veux te tuer ». Les enfants se réfugient à l'intérieur, la femme de Lebouq crie qu'elle ne veut pas abandonner son mari, elle saisit une tringle de bois. La rixe reprend sur le pas de la porte, Lebouq essaie d'arracher le fusil. Pierre Jean réussit à pénétrer dans la salle, fonce vers la chambre à coucher. Le fils de Lebouq lui remet son petit fusil, mais il n'ose l'utiliser de peur de toucher un des siens. Pierre Jean le met en joue, tire un coup de feu dans sa direction, mais le coup ne porte pas parce qu'il n'y a pas de pierre.

Lebouq lui saute dessus, Pierre Jean le renverse par terre. Il prend alors son maître à la gorge, lui dit de demander grâce, de se mettre à genoux et de ne pas crier. Pendant tout ce temps, Victor, le père de Pierre Jean, tente d'intervenir et de secourir Lebouq. Il repousse si vivement son fils qu'il lui fait sauter le bout du fusil dont Lebouq tient la crosse. Il supplie son fils de lâcher prise, celui-ci lui répond qu'il ne le connaît pas, le repousse brutalement contre la fenêtre. Avant la bagarre, il avait fait mine de menacer son père en le traitant de vrai Jean foutre, en lui demandant ce qu'il faisait là et en lui criant : « Vieux bougre, tu écoutes ces gens-là ! Tu soutiens ces gens-là quoiqu'ils aient voulu m'assassiner hier au soir à coups de pistolet ».

Voyant son mari terrassé, sa femme intervient, donne des coups de bois sur la tête de Pierre Jean, lance un coup de tringle mais elle ne parvient qu'à atteindre Victor. Elle reprend la tringle, la passe entre les jambes de Pierre Jean ce qui le fait tomber. Lebouq fait des efforts si violents qu'il parvient à casser en deux le fusil de Pierre Jean. Celui-ci saute sur un autre fusil, met Lebouq en joue, qui arrive à le lui arracher et à le poursuivre. Des voisins et une quantité de renforts arrivent. C'est là que Pierre Jean détale. Il se cache dans des haziers à proximité, lance pendant longtemps de grosses roches sur

la case et les secours. Vers 3 heures du matin, il parvient à s'enfuir à la faveur de l'obscurité.

Sa cavale dure trois semaines. Arrêté, interrogé à plusieurs reprises, il nie invariablement avoir fait quoi que ce soit contre ses maîtres, proteste de sa loyauté et de leur attachement réciproque, prétend avoir tout oublié, prétexte avoir été pris de boisson. Il reconnaît à mi-mots les exactions qu'il a commises contre Suzanne et Lahémar, en les justifiant. Il se peut, affirme-t-il, qu'il ait fait ce dont on l'accuse, mais son état d'ivresse lui en ôté la mémoire.

### **La condamnation**

Le jugement est prestement rendu. La chambre criminelle de la juridiction royale prononce la sentence le 8 janvier 1793.

Pierre Jean est dûment atteint et convaincu d'avoir projeté et tenté d'assassiner le sieur Lebouq son maître, sa femme et ses enfants et d'avoir commis pour y parvenir des violences et voies de fait sur la personne dudit sieur Lebouq. Pour réparation de quoi il est condamné à faire amende honorable en chemise, nue tête, la corde au col, tenant en ses mains une torche ardente du poids de 2 livres devant la principale porte et entrée de l'église de cette ville où il sera mené et conduit par l'exécuteur de la haute justice et ayant écrit devant et derrière ESCLAVE DOMESTIQUE ASSASSIN en la présence de son maître. Là il dira et déclarera à haute et intelligible voix que méchamment et comme mal avisé, il a projeté et ensuite tenté d'exécuter l'assassinat du sieur Lebouq, de la dame Lebouq et de leurs enfants ses maîtres, étant armé de fusils. Qu'il s'en repent et en demande pardon à Dieu, au roi et à la justice. Cela fait il aura le poing coupé sur un poteau qui sera planté au-devant de ladite église et ensuite mené sur la place des exécutions où il aura les bras, jambes, cuisses et reins rompus vifs. Son corps sera exposé sur une roue la face tournée vers le ciel pour y rester tant qu'il plaira à Dieu lui conserver la vie. Son corps mort sera porté de suite dans le lieu le plus apparent du chemin de Saint-Denis à Sainte-Marie pour y être exposé pendant trois jours consécutifs.

### **Les antécédents et le personnage**

Lors de l'enquête, Lebouq et des témoins imputent d'anciennes « fautes » à Pierre Jean. Elles ont toutes été occasionnées par la boisson.

La première fut commise envers le feu Jacques Georges que Pierre Jean osa terrasser dans un moment d'ivresse. Quoiqu'il ne fût porté aucune plainte à Lebouq et que Pierre Jean s'excusât, il le gronda fortement et le menaça de la punir s'il récidivait.

La seconde faute fut commise envers Paul, demi-frère de Pierre Jean auquel ce dernier creva un œil par un coup de fusil. Le fait ne parvint à la connaissance de Lebouq que bien longtemps après. Il n'a jamais pu être sûr quelle en était véritablement la cause. Quelques personnes lui ont fait

souçonner qu'il avait eu lieu dans une dispute qu'il avait eue avec son demi-frère, dans un moment d'ivresse, mais beaucoup d'autres lui ont affirmé, ainsi que Paul et Pierre Jean, que c'était l'effet du hasard, dans le moment où Pierre Jean se disposait à nettoyer un fusil de chasse. C'était un samedi au soir, il avait pris son fusil pour d'effrayer les voleurs dans le maïs, en prenant son fusil le coup était parti. Lebouq incertain se borna à de très grandes réprimandes et à retirer à Pierre Jean un fusil qu'il avait en sa possession.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1790 Pierre Jean rentra à l'habitation pris de boisson. Il fit beaucoup de train, battit excessivement un Noir dont depuis Lebouq a été ensuite obligé de se défaire. Mais le lendemain Pierre Jean montra tant de repentir et fit tant de protestation que Lebouq lui passa encore cette faute.

Il a aussi battu son père, il était ivre et ce fait est arrivé par mégarde, dit-il. Un Noir de M. Greslan lui devait de l'argent, il l'a rencontré à Sainte-Rose sur l'habitation de M. Desrieux, il a sauté sur ce Noir et l'a battu. Son père est venu au secours de ce Noir et il a également battu son père mais il a cru que c'était un camarade de Joseph et il n'a pas reconnu son père.

Ce faisceau d'éléments signe bien un individu violent, dont le passage à l'acte est souvent favorisé par l'absorption d'alcool.

En fait, Lebouq possède Pierre Jean depuis 14 ans et demi environ. Selon ses propres déclarations, il lui a reconnu plein de bonnes qualités, de la douceur dans le caractère, si bien qu'il lui avait accordé toute sa confiance et l'autorité sur tous ses esclaves. Il devint son premier commandeur, à la tête d'une trentaine d'esclaves ; il lui a confié le soin de cultiver son terrain. Lebouq se montra convaincu que son commandeur était singulièrement attaché à ses intérêts, qu'il avait une très grande intelligence pour la culture, qu'il travaillait avec beaucoup d'activité et maintenait ses esclaves dans la plus grande docilité, de sorte qu'aucun ne fut marron et que les voisins ne s'en plainquirent jamais. Par cette conduite, Pierre Jean s'attira la confiance sans borne de son maître et une sorte de vénération.

Les choses évoluent quand Lebouq fait l'acquisition de la nommée Modeste et de Charlotte, son enfant à la mamelle. Modeste se signale par la douceur de son caractère et beaucoup de qualités qui lui attirent l'attachement de son maître, qui finit par lui accorder « le district » de sa maison et le soin de ses enfants. Elle devient en quelque sorte la gouvernante, côtoie la famille dans sa demeure. Pierre Jean et Modeste s'éprennent l'un de l'autre, sollicitent pendant deux ou trois ans de Lebouq et son épouse la permission de se marier. Les maîtres, croyant avantageux pour eux de réunir deux esclaves méritants, consentent à l'union le 27 juin 1791, et Pierre Jean légitime la nommée Charlotte. Les deux maîtres disent qu'ils ont montré dans cette circonstance, comme ils l'avaient toujours fait, l'amitié, les égards et l'attachement qu'ils avaient pour les deux esclaves. Pierre Jean, depuis, se mit à travailler avec encore plus de zèle, ce qui détermina Lebouq de lui promettre la liberté ainsi qu'à sa femme.

Pierre Jean et Modeste occupent par conséquent une position éminente au sein du groupe servile ; ils sont véritablement dépositaires de la confiance de leurs maîtres, Pierre Jean est un maillon essentiel de l'exploitation. Ils ont la

perspective d'obtenir leur affranchissement, dès que l'habitation procurera au propriétaire une certaine aisance.

Les relations se dégradent progressivement. De manière d'abord imperceptible, puis allant crescendo, des disputes ancillaires, des petites mesquineries, des querelles se font jour, et cela alimente un climat délétère fait de jalousies, de ressentiment et de frustration. Cela voit le jour au cœur du foyer lui-même, nous paraît étrange, car échappant aux conceptions communément admises des relations maîtres-esclaves. Le nœud réside dans les rapports entre les filles des deux couples, maîtres et esclaves. Pierre Jean petit à petit prend de l'ascendance, se montre impérieux et se met à réclamer pour Charlotte et sa femme une place égale à la sienne, autant d'égards que l'on manifeste pour lui, et Modeste elle-même paraît prendre de l'assurance. À cette occasion, il se produit deux ou trois discussions, dans lesquelles Pierre Jean montre de l'insubordination. Cela s'aggrave quand Lebouq achète pour sa fille aînée, Henriette, âgée de 13 ans, une petite négresse malabare, Eudoxie, du même âge que Charlotte. Henriette et Eudoxie se prennent d'affection, ce qui provoque la jalousie de Charlotte, si bien que les deux petites esclaves se chamaillent souvent. Les maîtres les réprimandent, leur donnent des corrections, mais, diront-ils dans leurs dépositions, en raison des considérations qu'ils ont pour ses parents, la petite Charlotte est moins souvent corrigée, peut-être que quatre fois, et très légèrement. Un témoin, la nommée Julie, dira que lorsque Modeste était grondée par la dame Lebouq, ou la petite Charlotte fouettée, Modeste se retirait en bougonnant qu'elle rapporterait tout à Pierre Jean et qu'alors on verra. Un jour, alors qu'elle était en train de coudre dans la salle, et que Julie lui demandait de se déranger pour frotter et balayer, elle refusa, et ne se leva qu'après, alors que la dame Lebouq se déplaça immédiatement. Un autre témoin, esclave, dira que la petite Charlotte était gâtée, presque jamais corrigée de ses parents quoiqu'elle le méritât souvent.

### **L'élément déclencheur**

Le 20 novembre au matin, Lebouq reçoit des plaintes contre Eudoxie pour cause de désobéissance à son service. Il ne veut pas la corriger devant sa fille, ce qui lui ferait beaucoup de peine. Il ordonne donc à Pierre Jean de l'emmenner à l'habitation, de l'y faire travailler, de la remettre tous les soirs entre les mains de la dame Lebouq, et de prendre soin de la corriger toutes les fois qu'elle manquerait à son devoir. Cet ordre est exécuté. Charlotte a alors l'air de narguer dans la journée la demoiselle Lebouq sur le sort de sa domestique, peut-être celle-ci lui donne-t-elle quelques soufflets, ce dont Lebouq n'est pas sûr. Quoi qu'il en soit, la petite Eudoxie se plaint à son père, et tout se précipite dans la même journée, quand une couvée d'œufs appartenant à Henriette est volée.

On en accuse ses petits Noirs, ceux-ci en accusent Charlotte. Sa mère est choquée de cette accusation, elle exige qu'on vienne fouiller sa case, ce à



quoi la dame Lebouq se refuse, pour éviter toutes difficultés. Vers les 6 h, Charlotte est envoyée pour aller à son ordinaire chercher des vivres pour les animaux. À 8 h et demie elle n'est pas encore rentrée. On la fait chercher et on la trouve à l'habitation à dormir. Son père et sa mère ne pouvant excuser l'enfant se mettent à la corriger. La dame Lebouq demande sa grâce mais Pierre Jean ne l'admet pas. Lebouq une fois rentré est mis au courant. On finit par confondre un petit Noir nommé Jean Marie comme étant le voleur. Lebouq demande à Pierre Jean de l'éloigner de l'emplacement, celui-ci se plaint de la méfiance qu'on lui a témoignée, de ce qu'on ait fouillé sa case. S'ensuivent des échanges verbaux, le maître proteste de sa bonne foi et de sa confiance, l'esclave s'emporte et tient des propos qui choquent la femme de Lebouq. Ce dernier met cela sur le compte du coup d'eau-de-vie qu'il avait eu la complaisance de donner à Pierre Jean, comme il le faisait tous les soirs au retour de l'ouvrage.

Tout se dégrade dans la soirée. Pendant le souper Lebouq questionne Charlotte sur les propos qu'elle a tenus et il reconnaît qu'elle ment. Après le souper, il appelle le commandeur, questionne l'enfant devant lui et il convient qu'effectivement elle ment. La dame Lebouq fait prendre un fouet d'abricotier et en fait donner quelques coups à Charlotte sur ses épaules et par-dessus la chemise par Suzanne. Le père prend lui-même un fouet et frappe sa fille avec beaucoup de colère. Après plusieurs ordres que Lebouq lui donne de cesser, Pierre Jean s'exécute, jette à terre le restant du fouet avec une colère extrême, jurant, criant qu'il est malheureux « qu'on mange sa fille » et qu'il vaut mieux la vendre. Lebouq lui impose silence, lui dit qu'il est bien étrange et bien indécent de sa part de trouver mauvais qu'on corrige sa fille, lorsque lui-même Lebouq corrige ses propres enfants. Pierre Jean réplique insolemment qu'il ne sait pas conduire ses enfants, qu'il faut vendre Charlotte. Il s'emporte, la femme de Lebouq s'alarme. Il finit par se retirer, mais étant sur le qui-vive, Lebouq, armé de deux petits pistolets de poche, épaulé de sa femme qui veut absolument l'accompagner, de Lahémar et Suzanne, mènent une patrouille autour de sa case. Une fois qu'ils sont rentrés, ils se calfeutrent chez eux et passent une nuit blanche. Lebouq est persuadé que la boisson est la cause de tout ce dérèglement, et compte bien l'appeler le lendemain pour lui demander des explications.

Et en la journée du 21, il ne peut retourner chez lui qu'après le coup du canon, ayant été pris par toutes ses affaires à Saint-Denis. Et c'est à ce moment que se produisent tous ces événements.

### **Essai d'analyse**

Pierre Jean est un personnage indéniablement violent. Dans les dépositions, il apparaît qu'il était craint de ses congénères. En même temps, il a été meurtri que lui, le commandeur, l'homme de confiance de son maître, soit l'objet de la suspicion, que la petite Henriette soit venue fouiller sa case avec un autre esclave, que sa fille ait été accusée à tort. Il est profondément blessé de l'injure faite à sa famille et en tient rigueur à la femme et à la fille

de Lebouq. Il n'a jamais admis la suspicion, la ronde autour de sa case, les tracasseries faites à sa fille. Il reconnaît avoir eu des altercations avec ses maîtres, relativement à Charlotte, qui était, dit-il, tourmentée par Madame Lebouq, et sa fille Henriette. Il admet avoir reproché à son maître de ne pas tenir ses enfants, de lui marquer de la défiance. Sa femme et par la suite lui-même concevaient beaucoup de chagrin de ce qui s'était passé. Il en était venu au point de réclamer à plusieurs reprises de vendre Charlotte, puisqu'elle était cause de division. C'était le moyen de conserver la paix. Il arrivait que la dame Lebouq lui réponde qu'elle la vendrait, mais que ce serait au Cap, que vraisemblablement sa pelote (?) (bagage ?) était faite, et qu'il disait cela pour l'acheter, ou la faire acheter par sa mère. Ces propos achevaient de le vexer.

Lors de la tentative d'assassinat, il crie vouloir mourir pour sa femme et sa fille. Il répètera qu'il avait du chagrin pour Charlotte. Autant qu'il estime être en quelque sorte trahi, autant qu'il vit par procuration le traitement de faveur dont avaient bénéficié son épouse et sa fille, sa propre chair, dans la demeure de son maître, autant il prend ombrage de tout ce qui à ses yeux peut attenter à leur place privilégiée. Il perçoit comme déloyale l'immixtion de la petite Eudoxie, la préférence dont elle fait l'objet, qui relègue au second plan sa progéniture. Lui-même a évolué depuis les rapports cordiaux qu'il entretenait avec son maître, et veut affirmer sans doute à ses yeux, prouver et se prouver, sa propre dignité, son existence, celle de ses proches. Pour y arriver, il emprunte la voie de l'arrogance, puis de la violence.

Ces événements démontrent aussi une certaine complexité, de l'incohérence, et même un personnage déstructuré. Au sein de l'habitation, il entend rester le chef. Qu'avait-il voulu dire quand il cria à son maître avoir « corrigé d'importance » Lahémar ? Il avait en réalité manqué trucidier le second commandeur parce qu'il ne lui rendait pas bon compte de ce qui se passait à l'habitation pendant son absence. Les champs n'étaient pas propres, il n'avait pas bien gratté, les semences que les Noirs avaient plantées étaient pleines d'herbes. Aussi, il l'avait fait « amarrer » et administrer 250 coups de fouet ! Il agit ainsi tel le véritable maître, marque son autorité absolue. On peut aussi se demander si, dans ces déferlements de haine à l'égard de ses semblables, ils ne sont pas devenus pour lui le repoussoir de sa propre condition, s'ils ne représentent pas son propre miroir contre lequel il se retourne dans une sorte de processus d'autodestruction. Les rivalités étaient aussi vivaces au sein de la classe servile. Les confrontations sont tendues. Ils se reprochent mutuellement de vouloir capter la confiance du maître, d'être jaloux les uns des autres. Julie blâme Pierre Jean, il fait son gros Monsieur, il parle à son maître comme à un Noir ; il est plus heureux qu'un Blanc, dit-elle. Lebouq qui est un Blanc peut lui-même affirmer qu'elle n'a jamais rien rapporté. Mais en même temps, il est symptomatique que Pierre Jean n'ait pas cherché à fuir, que pour lui la solution dans ce qu'il perçoit comme une injustice n'ait pas été le marronnage. Et même, il ne met pas en cause sa condition servile, il veut vendre sa propre fille, réclame lui-même d'être

vendu. Il agit là sans doute par un phénomène de désespoir, de résignation, ou par une espèce d'autodérision, de nihilisme, ou de jusqu'au-boutisme. Il agit par pulsion, poussé par la vengeance, enhardi par l'ingestion d'alcool. Il ne réussit pas à accomplir son dessein, mais il a voulu pendant le pugilat humilier son maître. Les relations sont surprenantes. Bourbon vit dans le contexte de l'esclavage, la Révolution n'a pas encore prononcé son abolition. Mais on est étonné, décontenancé, autant par la teneur des propos entre Pierre Jean et Lebouq que par la proximité qui avait pu exister entre ces individus, nonobstant leurs statuts opposés. La relation de subordination est certes patente. À aucun moment il n'est mentionné cependant, tout au long de l'instruction, que Lebouq ait rappelé à Pierre Jean qu'il n'était que son esclave. Si on passe outre, les échanges feraient davantage penser à des querelles de voisinage, et s'apparenteraient de nos jours à un banal fait-divers.

Il est certain que les propos rapportés dans les procès-verbaux des interrogatoires, confrontations... des esclaves sont traduits du créole en français. Bien que probablement certaines nuances aient été dissipées, tout converge pour accabler l'accusé. En réalité, analyser de telles sources fait entrer de plain-pied dans la société de l'époque, permet d'obtenir une vision sensible et nuancée des rapports maîtres-esclaves, et ceci concurremment aux travaux de grande ampleur sur le marronnage, la résistance à l'esclavage, la traite.